

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	742
Artikel:	Réflexions de notre correspondante de Fribourg
Autor:	Derron-Ulliac, Jeanne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266367

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des premiers résultats du suffrage féminin en France : cette conférence révéla une oratrice de race, à qui ses expériences de mère de famille, d'avocate à Marseille, de membre de l'Assemblée nationale, ont donné une claire vision des difficultés problèmes qui se posent aux législateurs français et des solutions qui pourront y être apportées.

Invitée par Mme de Sépibus, à Sion, Mme Poinsot-Chapuis, accompagnée de son mari, lui aussi avocat à Marseille, a passé quelques jours en Valais au début de ce mois. Rentrant en hâte à Paris pour prendre séance à l'Assemblée nationale, elle s'arrêta à Lausanne, le 13 novembre, chez son confrère, Me A. Quinché, président de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin ; c'est dans l'étude de Mme Quinché que nous avons pu rejoindre Mme Poinsot et l'entendre des graves problèmes qui préoccupent la mère de famille, l'avocate, la députée.

Mme Poinsot désirait des précisions sur l'adoption, la recherche en paternité, la légitimation telles qu'elles sont pratiquées en Suisse, car elle cherche à améliorer le sort de l'enfant illégitime, tout en sauvegardant les droits de la famille.

Dites-nous comment les Françaises usent de leurs droits politiques ?

— On ne saurait assez louer le sérieux dont elles font preuve, avec quel courage elles se sont mises à l'œuvre. Aucune, aujourd'hui, ne voudrait renoncer aux droits politiques que leur a octroyés le général de Gaulle. Les anti-féministes d'avant-guerre sont devenues les citoyennes les plus agissantes ; elles ont enfin compris.

Mme Poinsot évoque ensuite les souffrances de sa ville, les bombardements de Marseille, la grande misère des enfants sous-alimentés.

— Estimez-vous que des relations personnelles, professionnelles, peuvent être renouées avec les femmes allemandes ? Ces dernières ont déjà fait, en Suisse, quelques travaux d'approche.

— C'est trop tôt, il faut attendre encore.

Mme Poinsot se montre fort préoccupée de la situation politique, en France, qui lui paraît insoluble avec la composition de la Chambre où les groupes communistes et M.R.P. sont les plus forts, alors que les élections municipales ont été gaullistes. Et l'Assemblée nationale n'a pas l'intention de se suicider. Il semble à notre interlocutrice qu'aucun ministère ne soit viable. Le trouble est partout, la misère augmente. On s'attend au pire. La première chose à faire est de freiner la hausse constante des prix. Il est impossible d'équilibrer le budget familial, de nourrir et de vêtir les enfants. Tant que cette situation durera, le désordre se développera. Il faut à tout prix rétablir l'équilibre financier général et privé, assurer à chacun un gain normal, la sécurité sociale. Quand chacun sera sûr du lendemain, les fauteurs de troubles communistes seront impuissants à provoquer de l'agitation.

S.B.

sans parler, en ce qui nous concerne, de l'assu-jettement immédiat et total des femmes !

Tout bien considéré, les débordements du libéralisme, économique, épouventail que l'auteur brandit devant nos yeux, nous semblent moins redoutables.

A ce propos, la commission des droits de l'homme aura, un jour, un problème bien délicat à résoudre. Où s'inscritra la limite des libertés individuelles ? La société prend l'engagement de sauvegarder l'intégrité de chacun : sa personne physique, l'indépendance de sa pensée et de son activité, mais dans son zèle à le protéger, ne va-t-elle pas l'emmailloter trop étroitement, ne va-t-elle pas se méler aussi de « diriger », d'organiser nos vies en série ? Et nous n'aurions échappé à une dictature locale que pour tomber dans une dictature terrienne, d'où nous pourrions échapper qu'en fuyant sur une autre planète !!!

Que de pain, que de pain sur la planche ! (au figuré s'entend). B.G.

La visiteuse impudente, par Christopher La Farge. Roman traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris, 1947.

La Farge, nom français d'un auteur américain. En effet, ce roman dont l'original est en anglais, se passe entièrement en Amérique, parmi des Américains, la race noire y étant représentée par les domestiques de Miss Leckton, la protagoniste... celle qui reçoit « la visiteuse impudente ». Et d'où ce titre ? d'une citation du poète lyrique russe Pouchkine, qui renferme ces mots : « la conscience, cette visiteuse impudente ».

Promotions civiques

Genève, 22 novembre 1947

Allocution de Mlle Yvonne Haeter, élève de l'Ecole supérieure des jeunes filles (Ire moderne).

Mes chères camarades,

A notre tour, nous, jeunes Suisses de 1947, tenons à exprimer ici, notre fierté, notre reconnaissance, d'être admises aujourd'hui au sein de cette immense communauté sociale et spirituelle, au sein de cet état, grand par le cœur et par l'esprit, qui nous a formées et développées sans cesse dans le respect de ses institutions et l'amour de l'humanité.

Peu de tâches aussi nobles, aussi lourdes de joies que des responsabilités, nous attendent au cours de cette carrière tumultueuse et variée qu'on nomme la vie : Nous avons à maintenir intactes aux yeux du monde et de la civilisation, pour ceux qui nous ont précédés et pour ceux qui vont nous suivre, la valeur d'un peuple et la gloire d'une nation, sans oublier jamais dans cette tentative qui ne manque ni de grandeur, ni d'audace, que la valeur des actes dépasse celle des paroles.

Pour nous, citoyennes, la joie serait encore

plus complète si nous recevions aujourd'hui également les droits que l'on se refuse obstinément à nous reconnaître. Ceux qui voient dans notre désir — plus que légitime — une manifestation flagrante et inévitable du déséquilibre actuel devraient considérer la question d'un peu haut, et ne pas s'embarrasser de formules ou de slogans vieux comme le monde. Car enfin il ne s'agit point d'oublier nos rôles d'épouses et de mères, de nous engager, corps et âme, dans les voies de la politique militante. La femme sait parfaitement que ce qui s'accomplit de noble et de durable naît dans la famille. Là se forment les hommes de demain ; là coulent les sources de l'avenir...

Gardons nos traditions nationales, faites de probité, d'honneur et de travail. Elles sont assez fortes pour s'accommorder des changements, des transformations qu'impose la vie moderne. Sans crainte d'ébranler les assises de notre pays, nous pouvons, nous devons ouvrir nos esprits aux idées neuves, au progrès continu, et, conscients de notre faillibilité, céder à la pensée d'autrui chaque fois que celle-ci apporte une vérité.

Engagés dans la voie du beau, du juste et du bien, nous pourrons réaliser ce que nos ainés attendent de leurs enfants : le respect, le maintien du glorieux état qui nous reçoit en ce dimanche citoyennes de Genève et de la Suisse.

Bravo ! Voilà une jeune citoyenne qui réclame hardiment ses droits politiques !

—

Le peuple danois a élu sa seconde femme ministre

Ministre

Fin octobre ont eu lieu les élections au Danemark, et pour la seconde fois dans l'histoire politique de ce pays, une femme se voit confier un portefeuille de ministre quoique, sur le papier, Mme Fanny Jensen soit « ministre sans portefeuille ».

La première femme ministre fut, il y a 20 ans, la célèbre Nina Bang, ministre de l'instruction ; elle ne resta que deux ans à son poste, mais elle avait déjà marqué, de sa forte personnalité, pas mal de rouages de ce ministère.

Mme Jensen est une femme du peuple. Âgée de 55 ans, elle n'a jamais révélé, paraît-il, de remplir ces hautes fonctions. Avant de venir à Copenhague en 1935, comme secrétaire du Syndicat des ouvrières, elle avait elle-même, travaillé comme ouvrière métallurgiste dans une ville de province. S'occupant de son ménage, de son mari, de son enfant, elle connaît, pour les avoir vécus, les problèmes qui se posent aux femmes obligées de travailler hors du foyer.

Comme secrétaire au Syndicat des ouvrières, en contact avec des milliers de femmes, elle a touché du doigt les problèmes de l'éducation des enfants et de la jeunesse, du logement et du ravitaillement, des conditions de travail et des salaires. Ajoutons, en passant, qu'à Copenhague, les solutions apportées aux problèmes sociaux sont si considérables, qu'il nous semble n'y avoir plus grand chose à revendiquer, mais il faut maintenir.

Ce Syndicat des ouvrières fut fondé en 1901 et compte aujourd'hui 31.000 femmes, ce qui le place au cinquième rang dans les syndicats danois.

Veuve maintenant, Mme Fanny Jensen pourra consacrer toutes ses forces à sa nouvelle tâche. Pleine d'enthousiasme, elle se réjouit de commencer son travail afin d'aider ses soeurs danoises à jour de conditions d'existence meilleures que celles qu'elle a connues.

G. Cavin.

Splendide, vraiment !

Non seulement on n'a pas demandé aux femmes suisses si elles voulaient de l'assurance-vieillesse qui leur est imposé à toutes, mais on continue d'oublier, dans l'organisation de cette mesure sociale, que la majorité des assurés seront des assurées. Et dans le conseil d'administration de l'AVS, pas une femme, même comme représentante des assurées. Méme lacune dans la commission vaudoise formée de sept membres.

Cela vous étonne ? Pas moi.

* * *

Nous sommes bombardées, à Lausanne, d'appels en faveur de l'assurance suisse d'hiver, en faveur de la famille ; les bulletins verts pleuvent. Combien pensez-vous qu'il y a de

saurait être plus parfaite, que celle de l'aveugle et de la femme qu'une tare physique a rendue misanthrope et angoissée.

« Comment d'un double malheur naît un grand bonheur », lit-on sur la couverture du livre : c'est bien l'histoire de ces deux êtres charmants.

M. L. P.

—

saurait être plus parfaite, que celle de l'aveugle et de la femme qu'une tare physique a rendue misanthrope et angoissée.

« Comment d'un double malheur naît un grand bonheur », lit-on sur la couverture du livre : c'est bien l'histoire de ces deux êtres charmants.

M. L. P.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mme Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1948

(Trente-huitième année)

Prix : 3 fr. 80 (impôt non compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Dans toutes les librairies et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & C°, Aarau

femmes, mères de famille, assistantes sociales, infirmières, dans le comité vaudois constitué par l'Eglise nationale ? On n'y a oublié que les femmes, qui ont quelque compétence dans la distribution de secours aux familles...

S.B.

Réflexions

de notre correspondante de Fribourg

Les dernières élections au Conseil national ont révélé une participation au scrutin de 57 % et 62 % pour les cantons de Neuchâtel et Fribourg. J'aime à croire qu'elle aura été nettement supérieure dans les autres cantons. Mais il suffit de considérer les chiffres de ces deux cantons pour en tirer des déductions qui me paraissent incontestables avec le peu d'empressement qu'ils manifestent à soutenir le suffrage féminin — en même temps qu'ils constituent un argument frappant en faveur de celui-ci.

En effet, si, considérant la politique comme chasse réservée aux hommes, on s'étonne de voir qu'un si grand nombre s'en désintéresse, on se demande s'ils sont dès lors placés pour refuser à la femme de relever ce qu'ils dédaignent ? En outre si le 40 % des hommes ne votent pas, on peut en augurer que lorsque les femmes en auront conquis le droit, il faudra envisager un déchet équivalent, ou supérieur, ce qui laissera donc 40 à 50 % de femmes qui, ne votant pas, voteront leurs loisirs à leur ménage. Ce dernier ne sera donc pas abandonné, comme on le craint tellement.

Il serait intéressant de rechercher quelle classe d'âge et quelle classe sociale vote le moins. J'ai l'impression que ce sont les très jeunes gens, et les intellectuels. C'est un mal sans remède, car à l'époque des études et des soucis d'exams, quand les professeurs et les parents recommandent à l'envi de ne pas se disperser il est évident que la politique passe à l'arrière-plan. La classe artisanale et commerciale, plus embrigadée, syndiquée déjà, qui se marie plus jeune et se trouve plus directement intéressée aux questions économiques, vote plus activement. Il faut souhaiter cependant que les jeunes intellectuels fassent un effort, afin de combler le manque des hommes trop âgés ou malades.

Un grand déchet provient peut-être de l'habitude de n'ouvrir le bureau électoral que peu d'heures le samedi et le dimanche. De plus que la semaine anglaise est établie, combien de gens s'absentent du samedi au lundi, et ils ne vont pas se priver d'un loisir bien gagné et d'un délassement bien nécessaire à cause d'un vote. Le sport est si répandu et si recommandé, le sport d'hiver surtout, qu'on

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % encompte en tickets Janvier
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE

Louis KUHNE & Cie
17, rue du Marché

Tout pour économiser

LE GAZ

Cuisinières et réchauds

derniers modèles

Autociseuses - Grils „Melior“

Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE

Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES
consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

ÉPICERIE FINE

Spécialités : Vins fins, liqueurs, cafés, thés
BRONZI & FOLMI
succ. de KOEGER Tél. 5.49.36
34, Boulevard Helvétique

Tous les combustibles
s'achètent chez

Mazout

ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8 Télephones: 4.32.50
(3 lignes) 4.32.59

Waterman à cartouche d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.58

Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.78
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution conscienteuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Ouvroir de l'Union des Femmes
Place de la Fusterie 9
Téléphone 5.35.66
Lingerie - Tabliers - Sous-vêtements
Vêtements d'enfants
Entr'aide sociale par le travail



Le cadeau signé et qui plait
se trouve chez
Naverraz
Place Neuve 4 Potier

AU PETIT CORDON BLEU
Terrassière 32
Cours ménagers privés (1er étage)
Cuisine - Repassage - Raccommodage
Magasin de vente de spécialités fines
Tél. 4.39.30

Demandez
le MOUVEMENT FÉMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE

ne saurait attendre que des gens à profession sédentaire y renoncent ; une petite prolongation de la période électorale augmenterait certainement le nombre des votants.

* * *

Dans un tout autre domaine, je voudrais faire remarquer que puisqu'on a des avocats dans les tribunaux qui ont à juger des délits commis par des mineurs, il serait bien à souhaiter qu'il en soit de même, avec en plus des jurés femmes dans toute cause où des enfants sont impliqués, à titre de victimes. Il

Le 15 décembre 1947, Mme Roosevelt parlera à la Salle de la Réformation

Pour les précisions consultez la presse quotidienne.

est incompréhensible que les attentats à la pudeur bénéficient si souvent du sursis — sous le prétexte d'irresponsabilité. Si un individu, convaincu de ce crime, a jusque là gagné sa vie et possédé une carte d'électeur, il ne peut pas être considéré comme un irresponsable. Et à supposer qu'il le soit — en partie — il ne l'est certainement pas à un tel degré qu'il ne se rende pas compte des risques à courir. Il est révoltant qu'un tel coupable bénéficie du sursis alors que le tort moral subi, par sa victime est extrêmement grave. Un jury féminin ne se ralliera jamais à pareille conclusion.

Jeanne Derron-Ulliac.

Nouvelles des Sections suffragistes

La section de Lausanne du Suffrage féminin a eu, le 14 novembre, sa première séance de l'hiver, suivie par un nombreux public ; Mme A. Quinche qui présidait, a annoncé l'ajournement, sine die, de la motion Ch. Bettens déposée au Grand Conseil vaudois.

Elle a signalé à l'attention de ses auditrices, le projet de loi sur la réorganisation judiciaire, soumis au Grand Conseil dans la présente session, qui prévoit l'accession des femmes à toutes les fonctions judiciaires, sauf à celles de jurés.

Puis Mme A. Jeannet, présidente de l'Association nationale de sociétés féminines suisses, a présenté un bref rapport sur la troisième conférence de la F.A.O. (organisation de l'alimentation et de l'agriculture), tenue à Genève, cet été, où elle représentait le puissant Conseil international des femmes, qui groupe 40 millions de femmes de tous les continents. Elle a relevé le grand effort tenté par l'ONU pour lutter contre la famine mondiale, effort qui ne doit laisser personne indifférent.

S. B.

Un Comité en quête d'un membre

C'est celui du Centre d'informations ménagères et familiales (5, Rond-Point de Plainpalais). Cette utile institution travaille depuis deux ans déjà et elle a rendu pas mal de services aux habitantes de Genève, qui, de plus en plus nombreuses, en prennent désormais le chemin. Elles peuvent suivre là des cours de couture, de tricotage, de cuisine et de pâtisserie, dans la belle cuisine récemment aménagée au Bourg-de-Four. Durant les semaines qui précédent les fêtes, le cours de pâtisserie est ouvert tous les jours. Qui se le dise !

Plus indispensable est peut-être encore le bureau de consultations, où n'y vient pas seulement demander d'établir des budgets familiaux qui permettent aux mères de famille de nouer les deux bouts, mais toutes celles qui sont dans l'embarras ou dans l'angoisse viennent frapper à cette porte. La secrétaire ne peut pas répondre à toutes les questions, elle ne peut pas placer du personnel de maison, donner des conseils médicaux, juridiques, psychologiques ou jouer le rôle d'une agence immobilière, mais elle peut indiquer les adresses où l'on donnera les réponses adéquates. Il y a là une agence de conseils désintéressés et gratuits qui dépanne bien des femmes.

On vient de loin prendre modèle sur ce centre : une assistante sociale d'Egypte, la femme d'un juriste portugais. Une subvention fédérale et cantonale couvre les frais et nos autorités savent que ces fonds sont judicieusement employés.

Si trouverait-il, parmi nos lectrices, une femme qui disposeraient de quelques loisirs pour donner un coup de main, pour partager des responsabilités avec les dames du comité, trop peu nombreuses ?

Nous n'en doutons pas. Une activité variée, nouvelle, indispensable comme celle-ci tentera plusieurs d'entre elles, nous en sommes certains.

(S'adresser à Mme Eric Choisy, vice-présidente, Route de Florissant, 4.)



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

CANTON DE VAUD

Pour Noël choisissez :

une Dentelle de Gruyère
un Tissage à la main
une Poterie du Pays
un objet en bois ou un panier
de l'

Art Rustique Suisse
Entresol Pl. St-François, 12^{me} Lausanne - H. CUENOD

Le Portail Blanc
WHITE GATES

English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mmes BASSIN & JOËRN VEVEY

Chez **Mme Marleine**
MODÈS - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

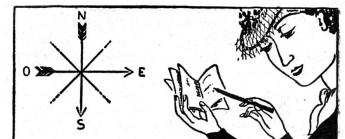
TROUSSEAU

déléguées y ont assisté, représentant une soixantaine d'Unions aînées et cadettes. Mme Pache a signalé l'effort fait par les Unions pour se mettre au service des jeunes filles et des femmes : les Unions de Lausanne ont deux maisons de vacances, à Sergey et aux Plans s/Bex, recevant de 50 à 70 hôtes par été. Le Chalet National, aux Diablerets, a reçu cette année, 59 étrangères et 60 Suisses. Les Unions ont pu offrir 36 semaines de vacances gratuites à des unionistes de l'étranger. Elles projettent d'ouvrir à Lausanne, un centre d'accueil pour les jeunes filles. Une communauté de travail de diverses régions du canton a préparé les sujets d'Oslo avec les déléguées. Un effort continu est fait pour aider les présidentes dans leur tâche, par le moyen du *Journal de chefs* et des rencontres de travail. Le contact est maintenu avec d'autres sociétés féminines.

Mme P. Juillard, présidente nationale à Lausanne, a apporté des nouvelles des autres cantons, ainsi qu'une déléguée des Unions genevoises. Mme Carrard et Mme D. Juillard, à Lausanne, ont été nommées suppléantes au comité cantonal. Trois camps ont été prévus pour le début de 1948, pour les écolières, les campagnardes, en janvier, un camp de dames en février.

La soirée du 15 novembre a été consacrée à la branche cadette : rapport de la centralatrice, Mme Juillard, admission dans le faiseau cantonal de la section de Pomy, présentation de Mme Genton qui remplacera Mme Juillard, dès le mois de janvier ; échos du camp de Windsor où il y avait quatre Romandes.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 8 décembre.

GENÈVE : Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, à 19 h. 15, souper et soirée d'Escalade. (Réservé aux membres.)

GENÈVE : Tous les jours (samedi et dimanche exceptés), Taconnerie, 5, au 2^{me} étage, local de l'Union chrétienne des jeunes filles, Club de midi à deux heures.

Vendredi 12 décembre.

LAUSANNE : Suffrage féminin. Lyceum. A 20 h. 30, entretien à bâtons rompus avec une employée de banque qui dira la situation des employées de banque et répondra aux questions qu'on lui posera. Entrée libre.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE